



IPCDC

Initiative sur le partage des connaissances
et le développement des compétences

Pour relever le défi de la responsabilité populationnelle

Extrait du Référentiel de compétences pour relever le défi de l'exercice de la responsabilité populationnelle à l'intention des CSSS et de leurs partenaires

Équipe IPCDC

21 août 2012

Annexe II: Rôles-types des acteurs du CSSS et de ses partenaires en lien avec l'exercice de la responsabilité populationnelle

Rôles des membres du conseil d'administration (CA) du CSSS ¹

Rôles-types des membres du conseil d'administration	Connaissances et habiletés ²
<p>Compétence 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance des besoins de la population et des services/actions offerts sur le territoire Analyser les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités au sein de l'environnement externe du CSSS en lien avec l'exercice de la responsabilité populationnelle. Soutenir le directeur général dans le développement de ses compétences en lien avec l'exercice de la responsabilité populationnelle Définir les orientations stratégiques du CSSS associées à l'exercice de la responsabilité populationnelle <p>Compétence 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Établir des liens de collaboration avec des acteurs stratégiques du territoire dans le but de faciliter l'exercice de la responsabilité populationnelle <p>Compétence 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Entériner la réalisation des projets organisationnels et territoriaux <p>Compétence 4</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir les projets organisationnels et territoriaux en adoptant les mesures nécessaires à leur réalisation (ex. : réallocation de ressources, nouvelle politique de gestion) <p>Compétence 5</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer à l'identification des indicateurs de suivi de l'exercice de la responsabilité populationnelle et des projets qui y sont associés Suivre l'implantation des projets organisationnels et territoriaux ainsi que leurs retombées sur la santé et le bien-être de la population S'assurer que les projets répondent aux besoins de la population Évaluer la performance du CSSS en lien avec l'exercice de la responsabilité populationnelle³ Communiquer à la communauté et aux partenaires les données populationnelles et les actions mises en œuvre pour améliorer la santé et le bien-être de la population. Faire valoir auprès des instances régionales et ministérielles les particularités du territoire en termes de données populationnelles Communiquer aux instances régionales et ministérielles les actions du CSSS et de ses partenaires associées à l'exercice de la responsabilité populationnelle de même que leurs retombées 	<ul style="list-style-type: none"> Pensée stratégique et sens politique ++ Connaissance de l'état de santé de la population, de ses déterminants et de l'approche populationnelle ++ Évaluation de la performance ++ Perspective éthique + Innovation et gestion du changement Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux + Leadership mobilisateur et communication + Gestion de la complexité + Gestion des savoirs et des compétences +

¹ Ces rôles ont été définis en tenant compte du document « Les administrateurs des établissements : les acteurs clés de la gouvernance du système socio-sanitaire québécois », publié par le MSSS et l'École nationale d'administration publique en 2007.

² ++ : cette habileté est considérée comme étant particulièrement importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle; + : cette habileté est considérée comme étant importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle; **sans symbole** : cette habileté est considérée comme étant moyennement importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle.

³ Un questionnaire a été développé par l'IPCDC en collaboration avec l'Agence de santé et de services sociaux de la Montérégie pour mesurer le degré d'implantation de la responsabilité population au sein des CSSS.

Rôles des gestionnaires et organisateurs communautaires du CSSS en lien avec l'exercice de la responsabilité populationnelle⁴

• La direction générale

Acteurs	Rôles-types	Connaissances et habiletés ⁵
Directeur général	<p>Compétence 1</p> <ul style="list-style-type: none"> -Susciter la participation des partenaires -Connaître l'état de santé/bien-être de la population -Établir une vision partagée des besoins de la population -Analyser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces internes et externes en lien avec l'exercice de la responsabilité populationnelle <p>Compétence 2</p> <ul style="list-style-type: none"> -Appuyer le développement de projets organisationnels en lien avec la responsabilité populationnelle -Stimuler l'organisation et les partenaires à rechercher une réponse écosystémique aux besoins <p>Compétence 3</p> <ul style="list-style-type: none"> -Convenir des modes de gouvernance et de gestion pour faciliter les actions avec les partenaires -Mettre en valeur les contributions du CSSS au développement de la communauté -Concevoir l'organisation du travail de façon à favoriser les processus de travail transversaux et les collaborations entre les directions <p>Compétence 4</p> <ul style="list-style-type: none"> -Répartir les ressources en vue d'obtenir un équilibre optimal entre les soins et les actions préventives et sur les déterminants de la santé. -Mobiliser l'ensemble des acteurs du CSSS concernés par interventions à implanter -Assurer les liens/cohérence entre programmes -Effectuer des réaménagements des ressources pour permettre la réalisation de projet organisationnels <p>Compétence 5</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier et suivre les indicateurs pertinents à l'exercice de la responsabilité populationnelle -Informers les partenaires du portrait de santé et des moyens mis en place pour y répondre -Transmettre les données pertinentes à l'exercice de la responsabilité populationnelle au CA, aux instances régionales et ministérielles. -Identifier les ajustements requis pour améliorer la performance de l'organisation et son impact sur la santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Pensée stratégique et sens politique ++ • Connaissance de l'état de santé de la population, de ses déterminants et de l'approche populationnelle + • Perspective éthique + • Innovation et gestion du changement + • Gestion de portefeuille de projets ++ • Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux ++ • Leadership mobilisateur et communication ++ • Gestion de la performance ++ • Gestion de la complexité ++ • Gestion des savoirs et des compétences

⁴ Ces rôles ont été définis en tenant compte du document « Les administrateurs des établissements : les acteurs clés de la gouvernance du système socio-sanitaire québécois », publié par le MSSS et l'École nationale d'administration publique en 2007.

⁵ ++ : cette habileté est considérée comme étant particulièrement importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle; + : cette habileté est considérée comme étant importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle; **sans symbole** : cette habileté est considérée comme étant moyennement importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle.

- **Direction de la santé publique**

Acteurs	Rôles-types	Connaissances et habiletés ⁶
Responsable local de santé publique	<p>Compétence 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser l'état de santé et de bien-être de la population - Analyser les actions du CSSS sur les déterminants de la santé - Analyser les partenariats associés au PAL - Susciter la participation des partenaires - Établir une vision partagée des besoins de la population - Analyser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces internes et externes en lien avec l'exercice de la responsabilité populationnelle - Établir les axes d'intervention en collaboration avec les membres de l'équipe et les partenaires <p>Compétence 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convenir des actions prioritaires en collaboration avec l'équipe et les partenaires du territoire - Stimuler l'organisation et les partenaires à rechercher une réponse écosystémique aux besoins - Effectuer des réaménagements des ressources pour permettre la réalisation de projet organisationnels <p>Compétence 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convenir des modalités de collaboration avec les partenaires - Gérer les collaborations entre le CSSS et les partenaires du territoire - Convenir des modes de gouvernance avec les partenaires - Soutenir les actions ciblant les déterminants de la santé - Mettre en valeur les réalisations et les contributions du CSSS en tant qu'acteur de la communauté <p>Compétence 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répartir les ressources en vue d'obtenir un équilibre optimal entre les soins et les actions préventives sur les déterminants de la santé. - Mobiliser l'ensemble des acteurs du CSSS concernés par les interventions à implanter <p>Compétence 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et suivre les indicateurs pertinents à l'exercice de la responsabilité populationnelle - Évaluer les résultats des interventions réalisées par le CSSS et les partenaires (sur la santé de la population et les déterminants) - Informer les partenaires du portrait de santé et les effets sur les déterminants - Présenter aux professionnels et instances cliniques du CSSS l'impact de la qualité/performance des activités sur l'amélioration de la santé population - Identifier les ajustements requis pour améliorer la performance de l'organisation et son impact sur la santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Pensée stratégique et sens politique ++ • Connaissance de l'état de santé de la population, de ses déterminants et de l'approche populationnelle ++ • Perspective éthique ++ • Innovation et gestion du changement ++ • Gestion de projets + • Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux ++ • Leadership mobilisateur et communication ++ • Gestion de la performance ++ • Gestion de la complexité ++ • Gestion des savoirs et des compétences

⁶ ++ : cette habileté est considérée comme étant particulièrement importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle; + : cette habileté est considérée comme étant importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle; **sans symbole** : cette habileté est considérée comme étant moyennement importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle.

• Direction de la santé publique (suite)

Acteurs	Rôles-types	Connaissances et habiletés ⁷
Conseiller-cadre	<p>Compétence 1 -Analyser l'état de santé et de bien-être de la population -Analyser les actions du CSSS sur les déterminants de la santé -Identifier les meilleures pratiques de prévention/actions sur les déterminants de la santé</p> <p>Compétence 2 -Stimuler l'organisation et les partenaires à rechercher une réponse écosystémique aux besoins</p> <p>Compétence 4 -Participer au développement du capital de compétences nécessaires à la réalisation des projets organisationnels et à l'exercice de la responsabilité populationnelle</p> <p>Compétence 5 -Identifier et suivre les indicateurs pertinents à l'exercice de la responsabilité populationnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pensée stratégique et sens politique + • Connaissance de l'état de santé de la population, de ses déterminants et de l'approche populationnelle ++ • Perspective éthique ++ • Innovation et gestion du changement + • Gestion de projets ++ • Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux ++ • Leadership mobilisateur et communication + • Gestion de la performance • Gestion de la complexité • Gestion des savoirs et des compétences
Organisateur communautaire	<p>Compétence 1 -Participer à l'analyse de l'état de santé et de bien-être de la population -Analyser les actions du CSSS sur les déterminants de la santé -Analyser les partenariats associés au PAL - Susciter la participation des partenaires -Établir une vision partagée des besoins de la population -Analyser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du CSSS et du territoire en lien avec l'exercice de la responsabilité populationnelle - Établir les axes d'intervention en collaboration avec les membres de l'équipe et les partenaires -Analyser les actions du CSSS sur les déterminants de la santé</p> <p>Compétence 3 -Mettre en valeur les contributions du CSSS au développement de la communauté</p> <p>Compétence 5 -Suivre les indicateurs pertinents à l'exercice de la responsabilité populationnelle - Réaliser les ajustements requis pour améliorer la performance de l'organisation et son impact sur la santé -Informer les citoyens et les partenaires du portrait de santé et les effets sur les déterminants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pensée stratégique et sens politique + • Connaissance de l'état de santé de la population, de ses déterminants et de l'approche populationnelle ++ • Perspective éthique ++ • Innovation et gestion du changement • Gestion de projets ++ • Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux ++ • Leadership mobilisateur et communication • Gestion de la performance • Gestion de la complexité

⁷ ++ : cette habileté est considérée comme étant particulièrement importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle; + : cette habileté est considérée comme étant importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle; **sans symbole** : cette habileté est considérée comme étant moyennement importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle.

• Directions programmes-clientèles

Acteurs	Rôles-types	Connaissances et habiletés ⁸
Directeur programme-clientèle	<p>Compétence 1</p> <ul style="list-style-type: none"> -Susciter la participation des partenaires -Analyser les partenariats associés au programme-clientèle -Connaître le portrait des populations ciblées - Établir une vision partagée des besoins de la population -Analyser l’offre du CSSS au regard des services versus les besoins de la population et identifier les pistes d’amélioration -Établir les axes d’intervention en collaboration avec les membres de l’équipe - Analyser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces internes et externes en lien avec la responsabilité populationnelle <p>Compétence 2</p> <ul style="list-style-type: none"> -Convenir des actions prioritaires en collaboration avec l’équipe et les partenaires du territoire - Effectuer des réaménagements des ressources pour permettre la réalisation de projets organisationnels -Stimuler l’organisation et les partenaires à rechercher une réponse écosystémique aux besoins <p>Compétence 3</p> <ul style="list-style-type: none"> -Participer à la révision de l’organisation du travail pour favoriser le travail en réseau - Convenir des modalités de collaboration avec les partenaires -Gérer les collaborations entre le CSSS et les partenaires du territoire -Convenir des modes de gouvernance avec les partenaires <p>Compétence 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répartir les ressources en vue d’obtenir un équilibre optimal entre les soins et les actions préventives sur les déterminants de la santé -Mobiliser l’ensemble des acteurs du CSSS concernés par les interventions à implanter -Assurer les liens et la cohérence entre les programmes <p>Compétence 5</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier et suivre les indicateurs pertinents à l’exercice de la responsabilité populationnelle - Informer les partenaires du portrait de santé et les effets sur les déterminants -Présenter aux professionnels et aux instances cliniques du CSSS l’impact de la qualité/performance des activités sur l’amélioration de la santé population -Identifier les ajustements requis pour améliorer la performance de l’organisation et son impact sur la santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Pensée stratégique et sens politique ++ • Connaissance de l’état de santé de la population, de ses déterminants et de l’approche populationnelle ++ • Perspective éthique ++ • Gestion du changement ++ • Gestion de projets + • Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux ++ • Leadership mobilisateur et communication ++ • Gestion de la performance ++ • Gestion de la complexité ++ • Gestion des savoirs et des compétences

⁸ ++ : cette habileté est considérée comme étant particulièrement importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l’exercice de la responsabilité populationnelle; + : cette habileté est considérée comme étant importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l’exercice de la responsabilité populationnelle; **sans symbole** : cette habileté est considérée comme étant moyennement importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l’exercice de la responsabilité populationnelle.

• **Directions programmes-clientèles (suite)**

Acteurs	Rôles-types	Connaissances et habiletés ⁹
Chef de programmes	<p>Compétence 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les partenariats - Connaître le portrait des populations ciblées - Établir une vision partagée des besoins de la population - Analyser l'offre du CSSS au regard des services versus des besoins de la population et identifier des pistes d'amélioration - Établir les axes d'intervention en collaboration avec les membres de l'équipe - Analyser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du CSSS et du territoire en lien avec l'exercice de la responsabilité populationnelle <p>Compétence 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amener les intervenants à situer leurs actions dans un continuum de services - Convenir des actions prioritaires en collaboration avec l'équipe et les partenaires du territoire - Concevoir des projets organisationnels/territoriaux en collaboration avec l'équipe-projet - Stimuler l'organisation et les partenaires à rechercher une réponse écosystémique aux besoins <p>Compétence 3</p> <p>Convenir des modalités de collaboration avec les partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer les collaborations entre le CSSS et les partenaires du territoire - Convenir des modes de gouvernance des partenariats <p>Compétence 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les projets organisationnels - Faire le lien entre les différents programmes concernés <p>Compétence 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et réaliser les ajustements requis pour améliorer la performance de l'organisation et son impact sur la santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Pensée stratégique et sens politique + • Connaissance de l'état de santé de la population, de ses déterminants et de l'approche populationnelle + • Perspective éthique ++ • Innovation et gestion du changement ++ • Gestion de projets ++ • Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux ++ • Leadership mobilisateur et communication ++ • Gestion de la performance + • Gestion de la complexité + • Gestion des savoirs et des compétences +

⁹ ++ : cette habileté est considérée comme étant particulièrement importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle; + : cette habileté est considérée comme étant importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle; **sans symbole** : cette habileté est considérée comme étant moyennement importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle.

• Autres directions du CSSS

Directions	Rôles –types	Connaissances et habiletés
Direction des ressources humaines/ développement organisationnel	<p>Compétence 3 - Concevoir l'organisation du travail de façon à favoriser les processus de travail transversaux et les collaborations entre les directions</p> <p>Compétence 4 - Développer le capital de compétences nécessaires à la réalisation des projets organisationnels et à l'exercice de la responsabilité populationnelle - Gérer les résistances</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pensée stratégique et sens politique ++ • Connaissance de l'état de santé de la population, de ses déterminants et de l'approche populationnelle • Perspective éthique + • Innovation et gestion du changement ++ • Gestion de projets + • Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux • Leadership mobilisateur et communication + • Gestion de la performance + • Gestion de la complexité + • Gestion des savoirs et des compétences ++
Direction de la qualité	<p>Compétence 4 - Mettre en place des moyens pour diffuser les connaissances nécessaires à la réalisation des projets organisationnels</p> <p>Compétence 5 - Évaluer les résultats des interventions réalisées par le CSSS et le réseau de partenaires (sur la santé de la population et les déterminants) - Identifier les ajustements requis pour améliorer la performance de l'organisation et son impact sur la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pensée stratégique et sens politique ++ • Connaissance de l'état de santé de la population, de ses déterminants et de l'approche populationnelle • Perspective éthique + • Gestion du changement + • Gestion de projets + • Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux • Leadership mobilisateur et communication • Gestion de la performance ++ • Gestion de la complexité +
Direction des finances	<p>Compétence 2 - Développer des stratégies permettant de dégager des marges de manœuvre financière pour développer des projets en responsabilité populationnelle</p> <p>Compétence 4 - Répartir les ressources en vue d'obtenir un équilibre optimal entre les soins et les actions préventives et sur les déterminants de la santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pensée stratégique et sens politique ++ • Connaissance de l'état de santé de la population, de ses déterminants et de l'approche populationnelle - • Perspective éthique • Innovation et gestion du changement • Gestion de projets + • Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux • Leadership mobilisateur et communication • Gestion de la performance ++ • Gestion de la complexité

• **Autres directions du CSSS**

Directions	Rôles –types	Connaissances et habiletés
Direction des ressources informationnelles	<p>Compétence 2 -Soutenir le développement de projets organisationnels et territoriaux par la mise en place d’outils de gestion de l’information</p> <p>Compétence 3 -Mettre en place des outils de gestion de l’information permettant de faciliter le travail en réseau</p> <p>Compétence 4 -Mettre en place des outils de gestion de l’information permettant de faciliter les liens et la cohérence entre les différents programmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pensée stratégique et sens politique ++ • Connaissance de l’état de santé de la population, de ses déterminants et de l’approche populationnelle • Perspective éthique + • Innovation et gestion du changement • Gestion de projets ++ • Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux + • Leadership mobilisateur et communication • Gestion de la performance + • Gestion de la complexité
Direction des communications	<p>Compétence 1 -Soutenir le CSSS dans le développement d’une stratégie de communication avec les partenaires</p> <p>Compétence 2 -Coordonner la production d’un plan de communication pour présenter les changements planifiés</p> <p>Compétence 3 -Contribuer à la mise en valeur des réalisations et des contributions du CSSS en tant qu’acteur de la communauté</p> <p>Compétence 4 -Contribuer à la mobilisation des acteurs en communiquant l’évolution du changement et les progrès réalisés</p> <p>Compétence 5 - Soutenir la diffusion des besoins de la population et des moyens mis en place pour y répondre, auprès des partenaires et des citoyens - Communiquer aux membres de l’organisation le suivi de la performance des projets implantés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pensée stratégique et sens politique ++ • Connaissance de l’état de santé de la population, de ses déterminants et de l’approche populationnelle • Perspective éthique + • Innovation et gestion du changement + • Gestion de projets ++ • Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux • Leadership mobilisateur et communication ++ • Gestion de la performance • Gestion de la complexité
Direction des services professionnels	<p>Compétence 4 -Développer des stratégies pour favoriser la mobilisation des médecins au sein du CSSS et du territoire vers l’atteinte des résultats visés par les changements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pensée stratégique et sens politique • Connaissance de l’état de santé de la population, de ses déterminants et de l’approche populationnelle • Perspective éthique ++ • Innovation et gestion du changement • Gestion de projets • Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux • Leadership mobilisateur et communication ++ • Gestion de la performance ++ • Gestion de la complexité • Gestion des savoirs et des compétences

- **Autres directions du CSSS**

Directions	Rôles –types	Connaissances et habiletés
Direction des soins infirmiers et des services multidisciplinaires	Compétence 4 Développer des stratégies pour favoriser la mobilisation du personnel infirmier et des autres intervenants au sein du CSSS et du territoire vers l'atteinte des résultats visés par les changements	<ul style="list-style-type: none"> • Pensée stratégique et sens politique ++ • Connaissance de l'état de santé de la population, de ses déterminants et de l'approche populationnelle • Perspective éthique ++ • Innovation et gestion du changement • Gestion de projets • Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux • Leadership mobilisateur et communication ++ • Gestion de la performance ++ • Gestion de la complexité • Gestion des savoirs et des compétences

Rôles des partenaires du territoire en lien avec l'exercice de la responsabilité populationnelle¹⁰

Types de partenaires	Rôles-types	Connaissances et habiletés ¹¹
Partenaires	<p>Compétence 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer à l'exercice d'analyse des besoins, des interventions et des partenariats <p>Compétence 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Convenir des modalités de collaboration et de gouvernance pour faciliter les actions avec les partenaires dont le CSSS Établir et maintenir des liens de confiance et de réciprocité avec les partenaires dont le CSSS <p>Compétence 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer à l'établissement des priorités : <ul style="list-style-type: none"> de soins, de services d'actions sur les déterminants de la santé. Concevoir des projets organisationnels et territoriaux en lien avec les priorités Rechercher une réponse écosystémique aux besoins de la population <p>Compétence 4</p> <ul style="list-style-type: none"> Dégager des ressources (financières, humaines, matérielles) pour permettre l'implantation et la pérennité du projet organisationnel et territorial Apporter (au besoin) des changements au fonctionnement de leur organisation (ex. : changement de pratique, réallocation de ressources) afin de rencontrer les objectifs du projet organisationnel et territorial <p>Compétence 5</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier et suivre les indicateurs pertinents à l'exercice de la responsabilité populationnelle Évaluer 1) les retombées du projet organisationnel et territorial sur la santé et le bien-être de la population et ses déterminants et 2) la performance de leur organisation en lien avec la réalisation du projet organisationnel et territorial Communiquer aux citoyens et aux acteurs locaux le portrait de la population et les actions visant l'amélioration de santé et bien-être 	<ul style="list-style-type: none"> Pensée stratégique et sens politique ++ Connaissance de l'état de santé de la population, de ses déterminants et de l'approche populationnelle + Perspective éthique + Innovation et gestion du changement ++ Gestion de projets ++ Développement des communautés, partenariat et coordination des réseaux ++ Leadership mobilisateur et communication ++ Gestion de la performance ++ Gestion de la complexité ++ Gestion des savoirs et des compétences +

¹⁰ Ces rôles ont été définis en tenant compte du document « Les administrateurs des établissements : les acteurs clés de la gouvernance du système sociosanitaire québécois », publié par le MSSS et l'École nationale d'administration publique en 2007.

¹¹ ++ : cette habileté est considérée comme étant particulièrement importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle; + : cette habileté est considérée comme étant importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle; **sans symbole** : cette habileté est considérée comme étant moyennement importante pour permettre aux personnes concernées de contribuer à l'exercice de la responsabilité populationnelle.